



Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école Élan

Le mardi 09 avril 2024

Heure : 18h30 – Teams

Personnes présentes : Annabelle Guérette, Lise Geffray, Carole-Anne Gascon, Charlotte Héau, Marie-Josée Latour, Julie Brosseau, Genève Estache, Mélanie Bérubé, Nuriya Dambricourt, Annie Gloutney.

Formant quorum sous la présidence de Charlotte Héau.

Membres du public : aucun

1. Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que proposé. Adoption proposée par Marie-Josée Latour, appuyée par Carole-Anne Gascon.

2. Déterminer les rôles et responsabilités pour la rencontre

- a. Secrétaire : Mélanie Bérubé
- b. Gardienne du temps : Marie-Josée Latour

3. Question du public

Aucune

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 27 février 2024

Adoption proposée par Annabelle Guérette, appuyée par Carole-Anne Gascon.

5. Suivi consultation des élèves sur les toilettes

Puisque des comités d'élèves ont discuté de ce point au cours des deux dernières années, les enseignants ne consulteront pas les élèves à nouveau. Les idées que les élèves avaient alors données seront compilées par les enseignantes.

6. Approbation de la grille-matière 2024-2025

Le seul changement qui a été fait par rapport à l'année scolaire 2023-2024 concerne le préscolaire. La période d'éducation physique dure 55 minutes et non 60 minutes.

Lise Geffray propose l'approbation de la grille-matière, Carole-Anne Gascon l'appuie.

7. Résolution de transfert de fonds

Chaque année, la Fondation rembourse l'école pour les dépenses accordées et effectuées. Une résolution a été votée pour transférer 6854,00\$ du fonds 4 au fonds 9. Marie-Josée Latour propose la résolution et Annabelle l'appuie.

La direction fait des démarches pour l'achat de MonkeyBar pour la cour d'école, tel que demandé par les élèves. Une demande officielle a été faite aux ressources matérielles du CSSDM, la direction est également en attente

de réponses de demandes de soumissions. Elle est en attente des réponses. Le budget nécessaire serait d'environ 15 000\$. La résolution de transfert de fonds sera présentée au CÉ quand la démarche sera officielle.

8. Mot de la direction

• Plan d'effectif 2024-2025

Il n'y a pas de changements au niveau du nombre d'enseignants titulaires et spécialistes à l'école. Natasha Labrie (titulaire au 1^{er} cycle) sera de retour à 3 jours/semaine dans la classe 1-2C, il y aura donc un poste de 2 jours à l'affichage pour sa classe.

L'orthopédagogue en poste 5 jours/semaine se désiste de son poste à l'école, ce poste sera donc à l'affichage. Il y aura aussi un contrat de 3 jours/semaine supplémentaires en orthopédagogie qui sera affiché.

Au niveau des postes non enseignants, il y aura à l'affichage :

5 jours /semaine en psychoéducation

2 jours/semaine en éducation spécialisée (TES)

1 jour/semaine en orthophonie

• Calendrier scolaires 2024-2025

Le nouveau calendrier scolaire est présenté aux membres du CÉ, il est dans le SharePoint.

Le contrat avec les photographes scolaires Diasol est renouvelé, les dates sont inscrites au calendrier scolaire. Des membres du CÉ mentionnent qu'il serait intéressant que les parents de l'école soient informés qu'il est possible de reprendre des photos en cas d'insatisfaction. Desdemona Burgin, photographe professionnelle et maman de Louise (élève du 1^{er} cycle), a proposé son aide pendant les prises de photos à l'automne 2024.

• Présentation du budget 2023-2024

Les différentes sections du budget sont présentées et les différents fonds sont expliqués par la direction. Certains fonds peuvent être gardés pour l'année prochaine. Ce qui ne peut être reporté sera utilisé cette année.

La section *Mobilier* est en déficit (achat de tables de dîneurs et chaises pour le 1^{er} cycle), ce déficit sera épongé sur les prochaines années.

9. Mot du SDG

Retours de Genève :

- Présentation du film Dounia : les enfants en sont ravis.
- Activité skate : très belle initiative du parent, c'est un grand succès.
- Éclipse solaire : les enfants ont grandement apprécié la présence des parents.
- Comité des usagers du Service de garde : la première rencontre a eu lieu la semaine dernière, c'est bien parti.

- Question de Nuriya : l'an dernier, il y a eu des activités décloisonnées. Peut-il y en avoir cette année?
Réponse de Genève : les activités ont lieu à l'extérieur de 15h30 à 16h15 et les groupes ont la possibilité d'animer des activités de 16h15 à 17h00. L'équipe du Service de garde préfère animer des activités seulement avec leur groupe pour pouvoir tisser des liens avec les élèves.
- Questions de Lise : les groupes doivent-ils obligatoirement entrer à 16h15? Les activités pourraient-elles être animées à l'extérieur, pour permettre aux élèves de faire des choix?
Réponses de Genève : les activités peuvent avoir lieu à l'extérieur. Des sorties plus fréquentes au parc auront lieu. Les planifications mensuelles de chacun des groupes, qui doivent être faites chaque mois, seront bientôt affichées.
La direction précise que les éducatrices sont tenues de faire une planification mensuelle et de proposer des activités éducatives, reliées aux intérêts des enfants.
- Carole-Anne fait un retour sur sa présence au Comité de parents du CSSDM, où plusieurs parents relataient le fait qu'ils ne connaissent pas le nom de l'éducatrice du Service de garde de leur enfant, puisqu'ils n'ont pas accès à l'école et aux locaux. Elle remercie l'école pour ce milieu de vie qui permet aux parents de collaborer avec l'école et d'y avoir accès. Elle souligne les efforts du personnel.
- Nuriya explique la démarche de consultation des élèves sur les activités décloisonnées au Service de garde l'an dernier : ils avaient été appelés à nommer les activités qui les intéressent et ils s'étaient bien impliqués.
- Genève informe le CÉ qu'elle envisage des nouveaux aménagements des bureaux des responsables du Service de garde, pour qu'ils soient plus accessibles pour les parents et près d'une entrée.

10. Mot des enseignantes

- **Demande de financement du film des finissants**

L'équipe-enseignante demande au CÉ d'entériner la proposition de recommander à la Fondation de déboursier 500\$ pour la production du film des finissants, conformément à la tradition.

Marie-Josée Latour propose et Annabelle Guérette appuie la proposition.

- **L'Assemblée de la communauté Élan de juin**

L'équipe-enseignante se demande si le CÉ souhaite organiser une Assemblée de la communauté Élan en juin.

Marie-Josée précise que cette assemblée de juin avait été mise en place pour alléger l'AG de septembre, qui était très chargée. Or, depuis quelques années, l'AG de septembre n'est plus aussi longue et la participation des parents a beaucoup diminué.

Plusieurs réflexions sont amenées :

- Nous constatons une grande diminution de la participation. Plusieurs parents du CÉ se souviennent des salles pleines et de leur participation avant même que leur enfant n'entre au préscolaire. Les futurs parents d'élèves de maternelle y sont encore invités.

- Est-ce qu'arrêter de faire cette assemblée est vraiment une bonne idée? Quel message cela envoie? Plusieurs membres du CÉ nomme qu'abandonner n'est pas souhaitable.
- Pourrait-on alléger la préparation de l'assemblée et/ou modifier la formule? Rendre les documents disponibles plus à l'avance?
- L'école devra peut-être rappeler aux parents l'importance de leur participation, qui n'est pas vraiment facultative (obligation morale). C'est une question d'éducation à l'Éducation.
- Les membres du CÉ sont-ils légitimés de prendre la décision d'annuler cette assemblée de juin? Est-ce plutôt une question à ramener vers la communauté?
- L'ensemble des parents pourraient être informés du changement constaté quant à la participation aux assemblées et de l'impact de cette désertion sur la vie communautaire et sur les organisateurs. Tout le monde pourrait être consulté sur ce qui les fait participer (ou non) et sur ce qui les ferait participer.
- Le CÉ devrait se questionner sur les intentions de cette rencontre et sur les besoins réels. Puisque ce n'est pas une AG, il n'y a pas d'obligation de décorum, le format pourrait être assoupli et être plus rassembleur/festif.
- Il faut continuer d'informer clairement et de différentes manières les parents de la tenue et de l'importance de ces assemblées.
- Bien que longues, les présentations en grand groupe d'actions réalisées et de projets des comités permettent aux parents d'apprendre par l'exemple et de mieux connaître la vie de l'école. C'est certes souhaitable que ce soit plus court, mais c'est important de les conserver.
- Le service de gardiennage pourrait être facilitant.

Marie-Josée propose qu'on y réfléchisse et qu'on arrive à des propositions officielles au prochain CÉ, afin de prendre une décision. Charlotte l'ajoutera à l'ordre du jour.

11. Désignation des prochaines secrétaires

Mai (Teams) : Lise Geffray

Juin (présentiel) : Annabelle Guérette

12. Levée du conseil

À 20h05, Lise Geffray propose la levée du conseil, Carole-Anne Gascon appuie.